



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREMIER MINISTRE

**S . G . D . S . N**  
Agence nationale de la sécurité  
des systèmes d'information  
CERTA

Paris, le 26 janvier 2007  
N° CERTA-2007-AVI-059

Affaire suivie par :  
CERTA

## AVIS DU CERTA

### Objet : Vulnérabilité dans Trend Micro VirusWall

---

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>  
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2007-AVI-059>

---

### Gestion du document

Référence	CERTA-2007-AVI-059
Titre	Vulnérabilité dans Trend Micro VirusWall
Date de la première version	26 janvier 2007
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité Trend Micro du 21 janvier 2007
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

## 1 Risque

Exécution de code arbitraire à distance.

## 2 Systèmes affectés

*Trend Micro VirusWall* version 3.81 pour Linux.

## 3 Résumé

Une vulnérabilité dans *Trend Micro VirusWall* permet l'exécution de code arbitraire à distance.

## 4 Description

Une vulnérabilité a été découverte dans le module *vscan* de *Trend Micro InterScan VirusWall*. Un utilisateur malintentionné peut, par le biais d'un nom de fichier très grand, provoquer l'exécution de code arbitraire à distance.

## **5 Solution**

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

## **6 Documentation**

- Bulletin de sécurité Trend Micro du 21 janvier 2007 :  
<http://esupport.trendmicro.com/support/viewxml.do?ContentID=EN-1034124&id=EN-1034124>

## **Gestion détaillée du document**

**26 janvier 2007** version initiale.